

Octobre 2012

Guermantes



Bulletin d'Informations Municipales



INFO MAIRIE :

Avis d'enquête publique du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Marne, Brosse et Gondoire jusqu'au 20 Octobre. Document à votre disposition en mairie, consultable aux heures d'ouverture. Un commissaire enquêteur sera présent en mairie de Guermantes le **samedi 13 octobre** de 9h à 12h pour répondre à vos questions.

Salon des Vins à la Jonchère à Bussy

9^{ème} Salon des Vins et Produits du Terroir

à la Ferme de la Jonchère à Bussy-St-Georges, organisé par le Lions Club de Lagny/Val de Bussy les

**vendredi 26 (18h/21h), samedi 27(10h/20h)
et dimanche 28 octobre (10h/19h).**

Restauration sur place le samedi midi et dimanche midi.
Parking assuré.

Salon organisé au bénéfice des œuvres du Lions Club. Entrée 2 € (dégustation gratuite, verre offert et vente à emporter)



17^{ème} EXPOSITION DE PEINTURE ET SCULPTURE

Les artistes qui désirent s'inscrire pour cette 17^{ème} édition doivent se faire connaître en Mairie avant

le 31 octobre. La Manifestation aura lieu les samedi 17 après-midi et le dimanche 18 novembre à l'Espace Marcel Proust de Guermantes.

L'invitée d'honneur sera Valérie DANNIQU.

Salon du Chocolat

Samedi 13 OCTOBRE 2012 & 14 Dimanche 10h - 17h

12 artisans chocolatiers

Gymnase des Tourelles

Abile A. Benoist 77430 Claye-Souilly

SALON DU CHOCOLAT

Samedi 13 octobre
10h à 18h

Dimanche 14 octobre
10h à 17h.

**AVEC 12 ARTISANS
CHOCOLATIERS**

Gymnase des Tourelles
À Claye-Souilly
ENTRÉE LIBRE

32^{ème} tournoi organisé
par la commune toujours en mémoire
de l'ancien conseiller municipal
M. Gérard Degendt

2^{ème} Tournoi Intercommunal de Pétanque en doublettes formées

Organisé par :



avec les 16 communes
de MARNEetGONDOIRE

Samedi 6 Octobre 2012

Participation
3 €/pers.
au profit de la Lutte
contre la
Mucoviscidose

Barbecue
et
buvette

Jet du but
à 13h45
précises
Inscriptions
sur place
à 13h30

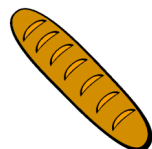
**Vers 19h, remise des Prix
et verre de l'amitié**

Terrain face à

"La Grange" à Conches-sur-Gondoire

LA BOULANGERIE DE GUERMANTES

FAIT ELLE AUSSI SA RENTREE...



Depuis la fin août, Lydie a quitté le "Cœur de Guermantes" et nous souhaitons bienvenue à Annick et Fabien.

La boulangerie va, dans quelques jours subir un nouveau "relooking" extérieur et vous accueillera aux horaires suivants :

du mardi au vendredi 7h/13h et 16h/19h30

le samedi 7h/13h - 15h30/18h30

le dimanche 7h/13h

Passez donc déguster la "fournée d'Auguste", tout près de chez vous.





Vente de plantes d'automne et chrysanthèmes à l'ESAT de « La Grange au Bois »

Comme chaque année pour la Toussaint, l'atelier horticulture de l'ESAT organise une vente de chrysanthèmes et plantes d'automne.

A partir de mi octobre, un large choix de variétés et coloris sera proposé au public, ainsi que des plantes bisannuelles (pensées, pâquerettes, myosotis...) pour fleurir massifs et jardinières.

L'ESAT est ouvert à la clientèle particulière du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

*Ouverture exceptionnelle : Samedi 27 Octobre de 9h/12h et de 13h/17h.

Qu'est qu'un ESAT ?

L' E.S.A.T de la Grange au Bois est un Centre d'Aide par le Travail. Il s'agit d'un établissement médico-social accueillant des personnes handicapées mentales.

Créées par des parents et amis de personnes handicapées, les CAT de L'UNAPEI sont des établissements gérés par des associations à but non lucratif, qui défendent la qualité de l'accompagnement et le respect de la dignité de la personne

Renseignements au 01 60 94 23 11
ESAT « La Grange au Bois » 24 bis, Avenue Raymond Poincaré - 77400 LAGNY SUR MARNE
Tel 01 60 94 23 00 Courriel : cat.lagrangeaubois@wanadoo.fr

INFO MAIRIE :

OPERATION TRANQUILLITE SENIORS

sur tous types de vols (au domicile, par agression etc.....) organisée par le commissariat de Lagny sur Marne le mardi 4 décembre à l'Espace Marcel Proust de 14h30 à 17h.

LE PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 SEPTEMBRE 2012 EST CONSULTABLE EN MAIRIE

ORDRE DU JOUR :

- MAPA (travaux trottoirs) – maîtrise d'œuvre au cabinet TECHNYS
- Création d'une commission MAPA et désignation des membres
- Travaux de nettoyage de l'église
- Convention de gestion assurance-groupe avec le Centre de Gestion
- Convention relative à la mise à disposition des abris voyageurs avec le Département
- Remplacement des coussins berlinois RD35
- Remplacement du candélabre accidenté rue Malvoisine
- Convention avec Bussy-Saint-Georges- CET golf
- Subventions exceptionnelles
- Questions diverses

Collecte des déchets verts : JEUDI 24 OCTOBRE

INFO MAIRIE :

le rapport du Commissaire enquêteur suite à l'enquête publique sur le Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains. Il est à la disposition du Public en mairie si vous souhaitez le consulter.

L'Open Guermantais et Buxangeorgien



C'est sous un soleil d'été retrouvé que s'est déroulé le dimanche 9 septembre 2012, l'Open Guermantais et Buxangeorgien.

Plus de 145 Golfeurs et Golfeuses de tous niveaux qui se sont affrontés sur le Golf de Bussy/Guermantes, préparé de main de maître par Florian Puget directeur du Golf et toute son équipe.

Tous les participants ont reçu avant le départ un petit cadeau de bienvenue, ainsi qu'une plaque en chocolat sur le thème du golf réalisé par l'artisan chocolatier LEPINAY de Lagny.

Après une journée de compétition, ce fut la remise des récompenses par de nombreux élus locaux. Nous tenons à remercier particulièrement tous les sponsors, présents lors des résultats, qui cette année encore ont permis de récompenser les vainqueurs de toutes les catégories avec de magnifiques cadeaux Golfiques.

La journée s'est terminée autour d'un buffet Sucré-Salé confectionné par la nouvelle équipe de la Boulangerie de Guermentes.

Cette journée golfique, grâce aux golfeurs participant à cette compétition a permis de récolter la somme de 300 € qui sera remise prochainement pour la Lutte contre la Mucoviscidose.

Cette année l'Open a été organisé par l'Association Sportive du Golf de Bussy/Guermantes, avec la participation de la commune de Bussy-Saint-Georges et des entreprises partenaires : **Pizzeria Cesena, Pierre Morille, Eiffage Forclum IDF, boulangerie de Guermentes, Crédit Agricole, L.C.G., Isolation 2000, Agence Capricorne, Lépinay Chocolatier, EF-EL, garage Ford de Guermentes, CITB, agences ORPI Lagny/Montévrain/Bussy-St-Georges, Heineken, Golf en Privé, les Terrasses du Golf, Wimmoneuf, Golf Plus et le Conseil Général de Seine-et-Marne.**

Un grand merci à tous !



JEUX OLYMPIQUES & REMISE DE DICTIONNAIRES A L'ECOLE DU VAL GUERMANTES



Tout comme l'an passé, en fin d'année scolaire tous les élèves de l'élémentaire de l'école du Val Guermentes ont eu, eux aussi leurs jeux olympiques.

Ils se sont déroulés le 29 juin, sous un temps ensoleillé. Des équipes constituées d'enfants allant du CP au CM2 représentaient, pour l'occasion un pays-drapeau colorié auparavant par chaque participant.

Toute l'après-midi les enfants mettaient leurs efforts en commun afin de récolter le maximum de points devant chaque atelier, préparé par l'équipe enseignante, comme le lancer de précision, le hand-ball, une course en relais, une course de haies, le hockey ou une marche sur la poutre.. sans oublier un quizz de questions générales.

Cette année c'est l'équipe colombienne qui a remporté la coupe, coupe qui sera remise en jeu l'an prochain. Une médaille gravée au nom de l'école était remis à chaque enfant.

Puis vint le tour des récompenses pour les CM2, futurs collégiens. M. Guy JELENSPERGER, maire de Guermentes au nom du SIVOM, accompagné de Mmes VIARD et BILLY -membres du SIVOM- leur a offert un dictionnaire de langue, anglais ou allemand selon leur choix futur. Cet ouvrage était agrémenté d'un marque page représentant la photo de classe-souvenir de leur dernière année en primaire. Les parents d'élèves, eux leur offraient des tee-shirts bleus, jaunes ou oranges imprimés au nom de l'école ainsi que l'année de leur classe de CM2.

Que de récompenses pour chaque participant !



Puis, parents, élus, équipe enseignante et enfants purent se restaurer autour d'un goûter offert par les parents d'élèves. C'est ainsi que s'acheva cette bonne après-midi festive et sportive.

20ème édition des Rencontres pour l'Emploi

**Jeudi 11 Octobre
au Centrex de Lognes
de 9h30 à 17h30**

Cette année, seront renforcés les actions à destination des publics jeunes et des seniors qui sont particulièrement touchés par l'aggravation du chômage. Pour tout renseignement 01 60 37 24 29

EFFECTIFS RENTREE 2012-2013

ECOLE DU Val Guermentes

MATERNELLE

4 classes soit 101 élèves

Classe des petits : Mme FRUCHAUD : 26 élèves

Classe des petits/grands: Mme GUERLET : 25 élèves

Classe des moyens : Mme LAPLACE 25 élèves

Classe des moyens/grands : Mme STUTZ 25 élèves

ELEMENTAIRE

4 classes soit 91 élèves

CP/CE1 : Mme WIART: 22 élèves

CE1/CE2 : Mme BAILLY: 23 élèves

CE2/CM1 : Mme LE JACQUES : 23 élèves

CM2 : Mme ANDRZEJEWSKI : 23 élèves

ECOLE du VAL GUERMANTES : JOURNEE DE TRAVAIL RATTRAPEE

Le recteur de l'académie de Créteil a décidé que les écoles primaires feront cours le **MERCREDI 22 MAI 2013**.

Journée rattrapée afin de compenser l'augmentation des vacances de la tous-saint.

(voir Bulletin Officiel n°28 du 12 juillet 2012 sur le site de l'éducation nationale :

www.education.gouv.fr)

Gratuité des transports scolaires :

Pour le déplacement des collégiens, le conseil général les aide en leur offrant la gratuité des transports scolaires (hors frais de dossiers annuels) avec 2 abonnements annuels, pour les élèves habitants à plus de 3 kms de leur établissement scolaire de secteur.

-pour les lignes régulières, la **Carte Scolaire Bus** (ex-carte optile), délivrée par les transporteurs

-pour les circuits spéciaux scolaires, la **Carte Scol'R** délivrée par le Département

Par ailleurs, le forfait **Imagine'R** est financé à hauteur de 50% par le département pour les collégiens et lycéens bénéficiaires.

Transports des élèves handicapés:

Le département met à disposition des véhicules adaptés ou rembourse les frais de déplacement. Pour cela, un dossier est à remplir et à transmettre à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) tél:0164191140 ou 0800147777(numéro vert-appel gratuit)

Renseignements

Par email:bureauoffrescolaire@cg77.fr, www.seine-et-marne.fr, www.optile.com, www.imagine-r.com



NE PAS VALIDER... C'EST FRAUDER !

VALIDER votre pass imagine'r à chaque montée dans le bus est OBLIGATOIRE. Titre de transport non validé = 30 € d'amende.

Communiqué de la caisse d'assurance maladie de Seine-et-Marne

Bien se soigner tout en faisant des économies, c'est possible grâce aux médicaments génériques.

De même composition, de même qualité, les médicaments génériques sont aussi efficaces et sont moins chers que les médicaments de marque. Les médicaments génériques sont un levier majeur pour maîtriser les dépenses de santé, sans porter atteinte à la qualité des soins et pourtant leur délivrance dans les officines diminue.

En Seine-et-Marne, 16 millions d'euros ont été économisés grâce aux génériques en 2011 (1,4 milliard France entière). Avec un taux de substitution de 68,5 % au 31 mai 2012, le département doit s'améliorer pour atteindre l'objectif de 85 % en fin d'année.

C'est pourquoi, en accord avec les syndicats de pharmaciens, le dispositif « Tiers payant contre génériques » est relancé comme dans tous les départements français.

Dorénavant, le pharmacien a l'obligation de substituer le médicament prescrit par le médecin par le médicament générique équivalent. Si le patient refuse le générique, le pharmacien lui réclame le paiement du médicament de marque et lui remet une feuille de soins papier. L'assuré collera alors la vignette du médicament sur sa feuille de soins qu'il enverra pour obtenir son remboursement (art. L 162-16-7 du code de la sécurité sociale).

Aussi efficaces, aussi sûrs et plus économiques, les médicaments génériques contribuent à préserver les finances de notre système de santé. Leur taux de délivrance peut facilement progresser avec la mobilisation de tous : assurance maladie, assurés, pharmaciens, médecins !

Pour en savoir + : ameli.fr - Presse - Les derniers communiqués de la caisse nationale.

LES GÉNÉRIQUES..., MAINTENANT C'EST SYSTÉMATIQUE !

**Les médicaments
GÉNÉRIQUES**
aussi efficaces, aussi sûrs,
plus économiques

Je choisis le générique,
je ne règle pas mon médicament
au pharmacien.

Je demande le médicament
de marque, le pharmacien est
obligé de me réclamer le paiement
de mon médicament*.

Avec les médicaments génériques,
nous préservons notre système de santé.

*ARTICLE L 162-16-7 du code de la Sécurité sociale.
Dans ce cas, j'enverrai ma feuille de soins à ma caisse
pour obtenir mon remboursement.



Ouverture du nouvel Hôpital public



Marne-la-Vallée

Sur le site de Jossigny.

Elle est prévue pour s'échelonner entre le mois de novembre 2012 et la fin du mois de janvier 2013. Beaucoup plus qu'un simple transfert des activités de l'hôpital de Lagny, cette ouverture crée l'opportunité d'une profonde modernisation des installations et des organisations, pour amplifier une dynamique de développement au service d'un bassin de population important, lui-même en pleine expansion.

En quoi consiste cette modernisation et ce développement ?

Il comprendra 416 chambres à 1 lit et 38 chambres à 2 lits, toutes équipées de douches et de sanitaires individuels. L'agencement des chambres est conçu pour offrir le plus grand confort hôtelier possible, mais aussi pour renforcer les conditions de sécurité au service de la patientèle.

Renouvellement substantiel du plateau technique diagnostic et thérapeutique :

- une IRM polyvalente de dernière génération
- deux nouveaux scanners dont un coro-scanner à forte puissance
- une chaîne de biologie entièrement automatisée
- un laboratoire d'anatomo-pathologie rénové et agrandi
- une nouvelle salle d'imagerie vasculaire et de rythmologie interventionnelle.

Quand et comment accéder au nouvel hôpital ?

Le calendrier définitif du transfert sera communiqué d'ici fin octobre par l'intermédiaire du site internet de l'hôpital (www.ch-lagny77.fr).

Il n'y aura, évidemment, aucune discontinuité entre l'accueil des urgences adultes et enfants sur l'ancien site de Lagny et le nouveau site de Jossigny.

Outre, la mise à disposition par l'hôpital d'un vaste parking pour les patients et les visiteurs (1 088 places), l'accès au nouvel hôpital sera facilité par les efforts fournis par le syndicat des transports.